

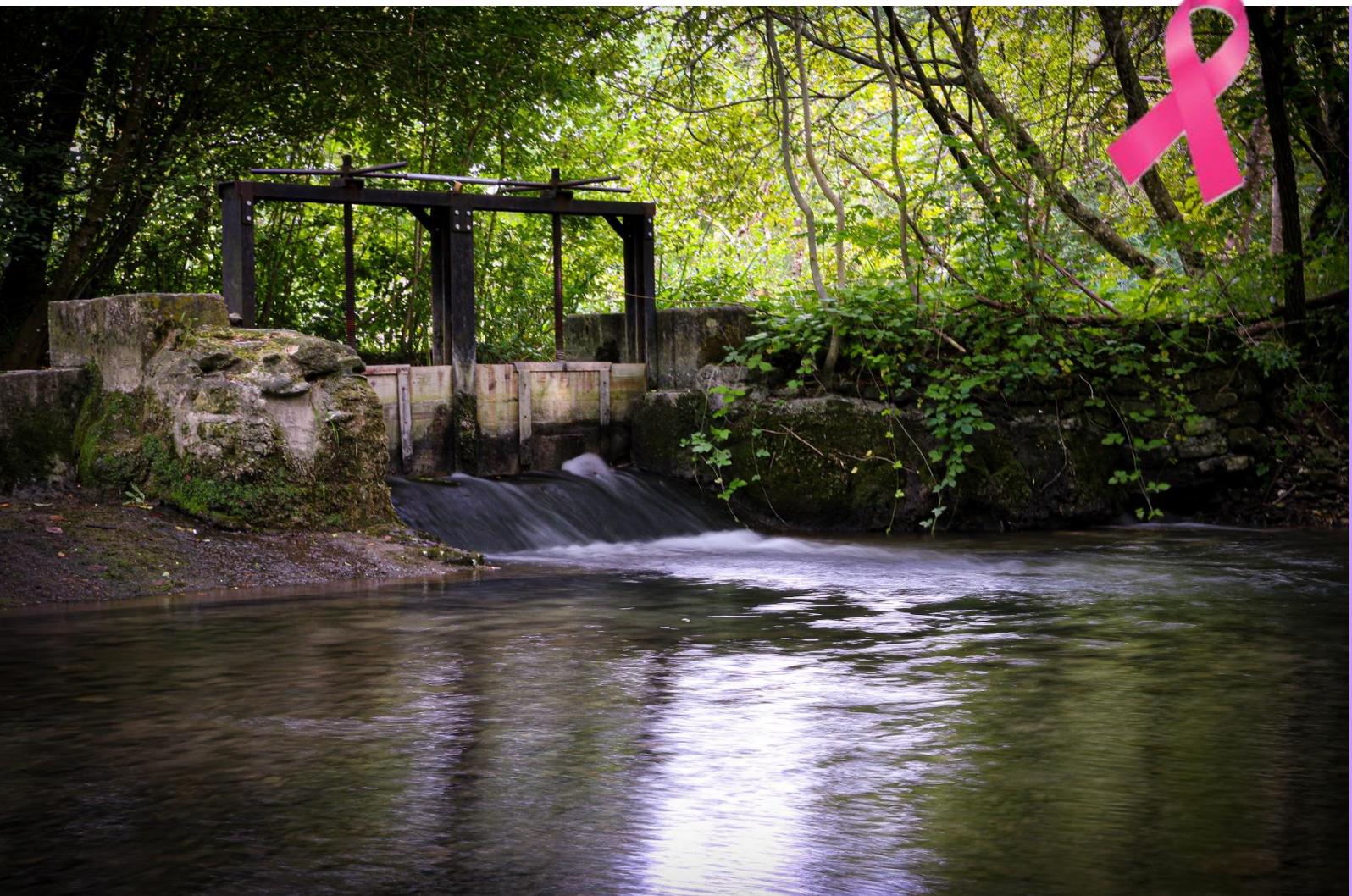
ÉCHOS

du pays

n° 184

Bulletin d'informations de Haimps

Octobre 2024



L'entretien devant chez soi



6

Inauguration du parc éolien



12

France Services Matha



17



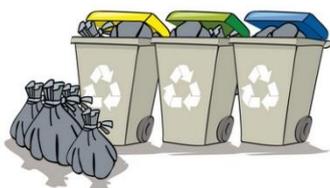
Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **octobre, novembre et décembre 2008** doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :
Lundi : de 15h00 à 17h00



Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les mercredis matin à partir de 5h**

Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par Sylvie Pavy. Le thème pour le prochain numéro est : « **Une bonne résolution pour l'année 2025** ».



Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : mairie@haimps.fr

Site internet : www.haimps.fr – Page Facebook : Commune de Haimps

Directeur de publication : Thierry Goujeaud, maire

Réalisation : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

Tirage : 215 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

Ont participé à ce numéro : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller.

Photo de couverture : Sylvie Pavy

SOMMAIRE Octobre 2024

2- INFOS PRATIQUES

3- ÉDITO

4- ACTUS

- Les chiffres de la récolte 2023
- Elections législatives
- Le guide de l'entretien devant chez soi
- Un peu de nettoyage au Parvet
- Le petit bonheur de Haimps !
- Commerces de bouche ambulants
- Eco Green Paysage : à votre service
- L'atelier d'Elle H : Redonner vie aux meubles
- Boussac, le retour !
- Des nouvelles de nos sportifs
- Des travaux nécessaires à la salle des fêtes
- Inauguration du parc éolien

- Aménagement de voirie à La Pinelle
- Déchetterie fermée
- Hommage
- Brèves

15- VIE SCOLAIRE

- Du sport et escapade au Puy du Fou
- La nouvelle équipe pédagogique du RPI
- Le projet culture et biodiversité à l'école
- Le départ des institutrices

17- VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTE

- L'antenne France Services à Matha
- Un budget 2024 prudent, équilibré et responsable
- Pôle entreprendre en Vas de Saintonge

20- PAGES LIAISON

- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- Le saviez-vous ?
- Le Secours catholique vous accueille
- Insolite
- Petit rappel sur les nuisances
- Les randonneurs du pays de Matha

22- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Bibliothèque
- Vie associative

30- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 17 juin 2024
- Réunion du 15 juillet 2024

35- HISTOIRE DE MON VILLAGE

36- LE DESSIN DE PHILIPPE

Édito



Thierry GOUJEAUD,
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

La trêve olympique est passée, les vacances sont terminées, à part le nouveau gouvernement, tout le monde est sur le pont, prêt à affronter cette fin d'année.

L'école est à nouveau ouverte. Cette rentrée a vu l'arrivée de trois nouvelles maitresses (deux à Sonnac et une à Haimps), et 13 enfants de petite section. Malgré ce nombre important, nous n'avons que 77 élèves, ce qui représente un risque de fermeture d'une classe l'année prochaine. La sauvegarde de notre école est l'affaire de tous !

Le 12 septembre, c'est avec plaisir que nous avons accueilli beaucoup d'entre vous pour participer à l'inauguration du parc éolien organisée par Energie Team. Le vent était de la partie (et un peu de pluie), ce qui ne nous a pas empêchés de passer un agréable moment.

Qui dit rentrée dit des dossiers qu'il faut reprendre ou ouvrir.

Celui de la réhabilitation de la salle des fêtes devrait nous occuper tout ce dernier trimestre 2024.

Il y aura celui de la DECI sur lequel nous devons avancer, mais un endroit nous pose problème, c'est le Cluzeau. Faute d'un accord, nous ne trouvons pas de terrain susceptible d'accueillir une bâche.

Mais heureusement pour cette reprise il y a aussi de bonnes nouvelles comme l'arrivée de nouveaux habitants, des naissances, la création d'entreprises.

Enfin, comme l'année dernière, la municipalité soutient les associations communales qui organisent une marche à l'occasion d'Octobre rose. Faisons nôtres les valeurs de l'Olympisme qui sont l'excellence, le respect et l'amitié. Ne cessons pas de promouvoir le sport, la culture et l'éducation en vue de bâtir un monde meilleur.

Bonne rentrée à tous.

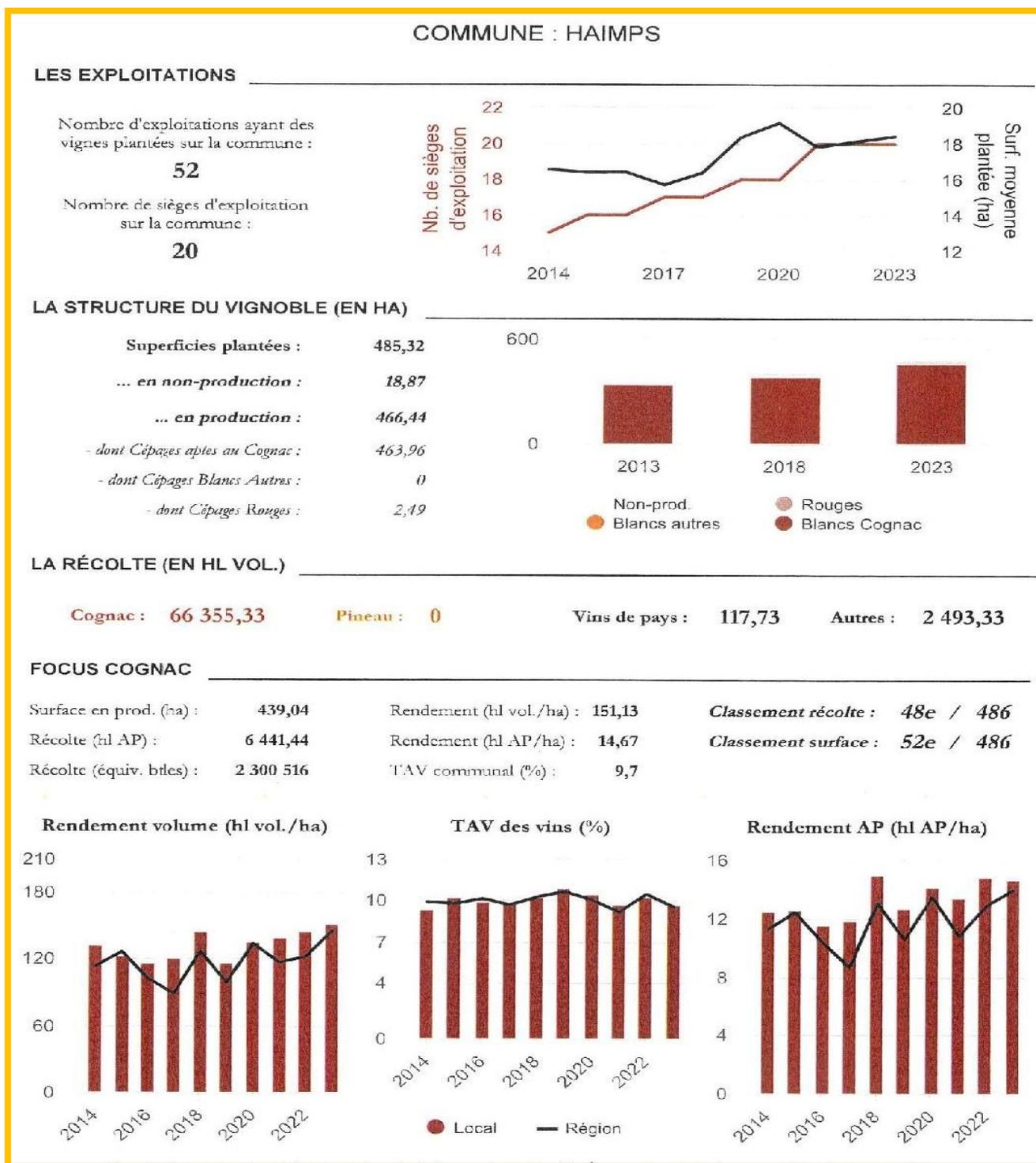




Les chiffres de la récolte 2023

Depuis 1946, le BNIC exerce, en délégation de la douane française, les missions de service public pour le bassin de Cognac.

Régulièrement, M. Xavier Parlant, coordinateur territorial, nous rend visite afin de nous présenter l'évolution du marché du cognac et pour nous remettre la fiche récolte communale. Vous trouverez ci-dessous celle de l'année 2023.



Même si les temps s'annoncent durs pour la viticulture, bonnes vendanges à nos viticulteurs.

Elections législatives

Le Maire de Villars-les-Bois, conseiller départemental de gauche du canton de Chaniers, professeur de technologie au collège de Burie, a été élu député de notre circonscription avec 63 voix d'avance.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024		1^{er} TOUR	
		VOIX	%
		Inscrits :	375
		Votants :	261
		Abstentions :	114
		Blancs/Nuls :	8
		Exprimés :	253
1	M. Gérald DAHAN-BERTHELOT	5	1,98 %
2	M ; Jean-Philippe ARDOUIN	69	27,27 %
3	M. Stéphane MORIN	108	42,69 %
4	Mme Anne-Catherine GODDE	2	0,79 %
5	M. Fabrice BARUSSEAU	69	27,27 %

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024		2^{ème} TOUR	
		VOIX	%
		Inscrits :	375
		Votants :	276
		Abstentions :	994
		Blancs/Nuls :	21
		Exprimés :	255
3	M. Stéphane MORIN	128	50,20 %
5	M. Fabrice BARUSSEAU	127	49,80 %

Sur l'ensemble de la circonscription, M. Fabrice BARUSSEAU a été élu député en obtenant 26 441 voix (50,06 %) contre 26 378 voix (49,94 %) à M. Stéphane MORIN.
M. MORIN a déposé un recours devant le conseil constitutionnel pour faire invalider les résultats.

Notre nouveau député



M. Fabrice BARUSSEAU

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Téléphone : **05 46 91 23 94** – Mail : fabricebarusseau@proton.me

Collaborateurs : Mme Aurélie Arinty, Mme Lydia Labrue, M. Sébastien Tissanié.

Permanences :

Saintes – 70 avenue Gambetta – du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
Saint-Jean d'Angély – à la mairie- le vendredi de 9h30 à 12h30.



Le guide de l'entretien devant chez soi

Le civisme au quotidien, ça existe, surtout lorsqu'il concerne son devant de porte. Agissons collectivement pour garder notre village propre.



Chaque geste compte

La santé des habitants, la qualité de notre environnement et la qualité paysagère de l'espace public est au cœur de nos préoccupations. Nous avons tous un rôle à jouer.

Chaque geste compte, même celui qui peut paraître anodin.

A vous de jouer !

Il est de la responsabilité de l'habitant, si la vue de l'herbe le dérange, de désherber au pied de sa maison ou de sa limite de propriété de façon naturelle, sans produits chimiques.

Si désormais les agents ne désherbent plus les pieds des façades, c'est pour mieux se concentrer sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs, afin de faciliter le ruissellement des eaux et éviter la dégradation des revêtements des trottoirs.

On compte sur vous !

La réglementation nationale

La réglementation nationale a restreint les produits utilisables et a défini des procédures d'utilisation strictes pour l'utilisation de pesticides dans les espaces et les établissements accueillant du public. **La loi Labbé** (2014), modifiée par la loi de transition énergétique, interdit sous certaines conditions l'utilisation de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse par les personnes publiques et les particuliers.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ces produits pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries (sauf pour des raisons de sécurité) et des promenades. Pour les particuliers, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse est interdite depuis le 1^{er} janvier 2019.

La réglementation à l'échelle de la commune

La commune souhaite aller au-delà de la réglementation nationale afin de ne plus utiliser aucun produit phytosanitaire y compris dans le cimetière. Cela demande donc plus de temps de travail à nos agents.

Un arrêté municipal est susceptible de prévoir que chaque habitant participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, **conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental**. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Cet entretien de l'espace public devant chez soi doit être réalisé sans produit phytosanitaire.

J'entretiens mon Trottoir, je valorise mon Quartier !

LA COMMUNE VOUS REMERCE

pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Les propriétaires ou locataires, sont tenus d'entretenir, depuis le mur jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leurs immeubles»

- ✔ Balayage
- ✔ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✔ Démoussage



À SAVOIR !

Les avaloirs servent à récupérer les eaux de pluie uniquement !

Ces eaux sont directement dirigées vers le milieu naturel (rivières puis en mer), il est donc interdit d'y jeter ou déverser des déchets (mégots, solvants, peintures etc.)»



• Entretien des haies et élagage des arbres dépassant sur la voie publique

Il revient aux riverains d'élaguer les branches de leurs plantations qui dépassent sur la voie. Au titre de ses pouvoirs de police de la circulation conférés au maire par l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales l'autorité compétente peut sanctionner par verbalisation ceux qui ne se conforment pas à cette réglementation.

Un peu de nettoyage au Parvet

Il faut dire que l'hiver fut humide puis le printemps venteux ...

Rappelez-vous la nuit du 17 au 18 juin 2024, objets envolés, tuiles cassées, arbres arrachés mais aussi les branches menaçant de tomber de plusieurs mètres de haut dans le secteur du Parvet ... avaient d'ailleurs contraint Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal afin d'en fermer l'accès ...

Les vacances scolaires et beaux jours enfin arrivés

Afin de redonner l'accès au Parvet et à l'aire de jeux tant convoitée par les petits Haimpsois et Haimpsoises, Stéphane, un de nos employés, et Jonathan Bruneteaud se sont réunis avec un engin et tronçonneuse le 12 juillet après-midi pendant environ 2h.

Stéphane, monté jusqu'à 12 m de hauteur, grâce à la grosse machine jaune, pouvait enfin accéder aux branches cassées afin de les couper et de les faire tomber toute en sécurité.

Merci à eux deux pour avoir permis le maintien de la fête



Photo: Jennifer Gabeaud

nationale du 14 juillet dans un lieu si paisible qu'est le Parvet.

Jennifer Gabeaud



Photo: Jennifer Gabeaud

Le petit bonheur de Haimps

A l'occasion de la fête nationale, parcours ludique, pique-nique et animations étaient au programme de la journée.

Ce n'est que vers 13 heures, suivant un rallye pédestre ludique mais quelque peu humide, après les dernières gouttes de pluie, que les villageois ont enfin pût prendre possession du Parvet. Les plus courageux se dirigeant déjà vers le bar dressé par le conseil pour offrir l'apéritif.

Quelle chance de pouvoir, une fois de plus, se réunir autour d'un bon repas en ce dimanche 14 juillet.

Chacun y va de sa salade, quiche, terrine, saucisse grillée et il s'élève rapidement dans les airs un petit parfum salé, poivré, épicé et fumé qui aiguise les papilles... Mais, comme toujours, l'ingrédient principal est la bonne humeur. Nul besoin de se préoccuper du dessert puisqu'il nous attend déjà dans le camion frigorifique, alors

place aux jeux et animations diverses qui auront fait le bonheur des 123 inscrits de cette année. Nous avons pu croiser tout au long de ce bel après-midi, au détour

des sentiers, des visages de petits lutins souriants et hauts en couleur, habilement maquillés à l'atelier au bord du Briou, donnant à cette journée une touche féérique.

Anne-Caroline Muller



Photo: Thierry Coujeaud

Commerces de bouche ambulants

Ça bouge à Haimps !

Que ce soit pour acheter de la bonne viande à préparer soigneusement à la maison, ou faire ses courses de produits locaux, ou pour les soirs de semaine où l'on n'a pas le temps de cuisiner, il y a en pour tous les goûts ! Vous les connaissez tous ou presque, ils sont fidèles depuis quelques années ou tout nouveau depuis cette rentrée :

Jennifer Gabeaud



BROGLIO PIZZA

Le **mardi soir** sur la place de la salle des fêtes à partir de 17h45

Téléphone :
06 35 23 22 62



MISTER BURGER

Le **jeudi soir** sur la place de la salle des fêtes de 18h30 à 22h

Téléphone :
07 56 81 01 28



BOUCHERIE CHARCUTERIE LES 2 M

Le **vendredi matin** sur la place de la salle des fêtes de 10h45 à 12h30

Téléphone : 05 45 21 00 30



LOKALITE EPICERIE

Le **samedi**
A 10h15 à Fresneau
A 10h45 à Haimps
A 15h25 à La Pinelle

ECO GREEN PAYSAGE : à votre service

Kévin n'a que 24 ans et il vient de créer son entreprise à La Pinelle.

Après avoir travaillé chez un paysagiste pendant cinq ans, Kévin a décidé de se lancer et a créé ECO GREEN PAYSAGE, entreprise spécialisée dans la création et l'entretien de parcs et jardins.

Son activité a débuté il y a maintenant un mois et demi mais Kévin est toujours à la recherche d'un bâtiment pour pouvoir y mettre son matériel et un terrain pour traiter les déchets verts. Propriétaire d'un camion, d'une

mini pelle, d'une tondeuse adaptée, il est à votre disposition pour tous travaux dans votre parc et/ou jardin, il peut également assurer un service à la personne avec déduction d'impôt (avance immédiate).



Photo: Thierry Goujeaud



N'hésitez pas à le contacter



Terrasse | Clôture | Allée | Engazonnement
Muret | Plantation | Pergola | Tonte | Taille

17160 HAIMPS
06 20 40 56 88

ecogreenpaysage17@gmail.com





L'atelier d'Elle H : Redonner vie aux meubles

Notre commune accueille une nouvelle venue qui promet de transformer l'apparence de nos vieux meubles d'antan. L'Atelier d'Elle H, spécialisée dans le relooking de meubles, s'implante avec une vision artistique et écologique, alliant savoir-faire traditionnel et créativité.



Un concept qui séduit

L'Atelier d'Elle H est né de la passion de Laurence, qui depuis toujours a meublé ses propres maisons avec des meubles de récup qu'elle a revisités dans une ambiance campagne chic, charme. Tout naturellement faire de cette passion un métier était devenu une évidence : redonner vie aux meubles anciens tout en offrant une alternative durable à la consommation de masse. Au lieu de jeter les meubles usés ou désuets, l'atelier propose de les transformer, de les moderniser et de les adapter aux goûts actuels. Chaque pièce passée entre ses mains devient unique, chargée d'une nouvelle histoire à raconter

Une expertise artisanale

Forte de son expertise, L'Atelier d'Elle H utilise diverses techniques pour restaurer et personnaliser les meubles : décapage (ponçage et/ou aérogommage suivant le support), peinture ou pas, patine. Le processus commence par une consultation avec le client pour comprendre ses besoins et ses envies. Ensuite, un projet de relooking est proposé, avec des idées de couleurs, de matériaux et de finitions. Ce travail sur mesure permet à chaque meuble de s'intégrer parfaitement dans l'espace de vie de son propriétaire, tout en reflétant sa personnalité.

Elle propose également des meubles chinés par elle-même et après des heures passées (beaucoup d'heures !!) à les remettre au goût du jour, elle vous les propose à la vente :

Pour cette partie, elle fonctionne au coup de cœur : une forme de meuble, une essence de bois mais si vous avez une recherche précise, vous pouvez aussi la solliciter pour trouver la pépite.



Un engagement écoresponsable

Dans une époque où la question de la durabilité est centrale, L'Atelier d'Elle H se distingue par son engagement écologique. Laurence privilégie l'utilisation de peintures écologiques et de matériaux recyclés. De plus, en réutilisant des meubles existants, l'atelier participe activement à la réduction des déchets et à la valorisation du patrimoine mobilier.

Un impact local

L'atelier représente une belle opportunité pour la commune. Non seulement elle dynamise l'économie locale, mais elle contribue également à la préservation du patrimoine culturel de la région. L'artisanat et le savoir-faire traditionnel sont des richesses que l'atelier souhaite mettre en avant, en s'inscrivant dans une démarche de proximité et de convivialité.

« Si dans vos granges, atelier, cellier, garage, etc vous faites le tri un jour, pensez à moi avant de filer à la déchetterie, ça peut m'intéresser, on en parle avec grand plaisir j'ai une capacité à me projeter comme vous ne pouvez pas l'imaginer mais pitié ne jetez pas systématiquement, c'est tellement plus sympa de faire revivre dans nos intérieurs les meubles de mamie, et oui je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître »

Des perspectives d'avenir

L'entreprise envisage déjà de diversifier ses services, avec des ateliers créatifs pour les amateurs de bricolage et de décoration. Ces ateliers offriront aux participants l'occasion d'apprendre les bases du relooking de meubles et de repartir avec leurs propres créations.

L'Atelier d'Elle H n'est pas seulement une entreprise de relooking de meubles, c'est une invitation à voir le potentiel caché dans chaque objet, à adopter une démarche plus respectueuse de l'environnement, et à s'approprier un savoir-faire artisanal qui traverse le temps.

Meubles anciens revisités

-  L'Atelier d'Elle H
-  @latelierdelleh
-  06.15.85.87.25
-  latelierdelleh@gmail.com

*"Rien ne se crée
Rien ne se perd
Tout se transforme"
Lavoisier*

Laurence Hanotel



Boussac, le retour !

A la Pentecôte 2025, nous recevrons nos amis boussacois.



Certains d'entre vous ont leurs correspondants attirés depuis

plusieurs années. Mais à chaque échange, il y a de nouveaux venus de part et d'autre. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, nous avons besoin de vous. Si vous avez une chambre (ou deux) à proposer pendant ces deux jours, (7 et 8 juin), merci de vous faire connaître à la mairie le plus vite possible afin que nous organisions ce séjour au mieux.

Tous ceux qui souhaitent participer d'une façon ou d'une

autre, et ceux qui accueilleront chez eux, seront conviés à une réunion d'information et de préparation courant novembre. Une note d'information sera déposée dans vos boîtes aux lettres en temps utile.

Merci d'avance de votre participation.

La commission animation

Des nouvelles de nos sportifs

Le parcours

Comme annoncé dans le numéro 183 des ÉCHOS, la course d'endurance avec obstacles autour de La Pinelle a bien eu lieu le samedi 24 août.

Ce sont une vingtaine de sportifs qui y sont venus, dont certains de la commune. Quelques-uns étaient là pour s'amuser, d'autres pour découvrir et enfin un troisième tiers, pour repousser ses limites.

Tous ont passé un très bon moment, à la grande satisfaction de Tony, qui annonce déjà qu'il renouvellera sûrement cette manifestation l'année prochaine.

Thierry Goujeaud



Encore médaillé

Les championnats de France de tir silhouette métallique se sont déroulés pour cette année 2024 à la frontière du Luxembourg à Volmerange-les-Mines. Une centaine de participants venus des quatre coins de la France se sont affrontés pendant une semaine sur 14 épreuves. 10 épreuves de pistolet et 4 épreuves de carabine.



Alexandre PIERAERTS s'est de nouveau distingué en remportant 8 médailles : 4 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 de bronze.

Les épreuves consistent à tirer des cibles de 25 mètres à 200 mètres en milieu ouvert.

Cette discipline n'est pas représentée aux jeux olympiques.

Odile Fouchet



Photo: Alexandre Pieraerts

Les concurrents prêts au départ

Des travaux nécessaires à la salle des fêtes

Le facteur de longévité d'un bâtiment est son entretien. Notre salle municipale date de 1989, il est grand temps de penser à lui donner un petit coup de jeune.

Selon les experts, les peintures et revêtements de sols devraient être changés tous les 10 ou 15 ans, quant aux canalisations, fenêtres, elles doivent être renouvelées tous les 30 ans et la structure (bois, béton ou briques) doit être restaurée au bout de 70 à 100 ans.

Les derniers travaux remontent à environ 30 ans, sauf la cuisine qui a bénéficié d'une extension et mise aux normes complète en 2019/2020, en lien avec la petite salle servant également de cantine pour les scolaires.

Afin de réaliser une approche des travaux nécessaires à la rénovation et de leurs coûts, nous avons fait appel à la SEMDAS dans le cadre de sa Mission d'Assistance aux Collectivités. Il ressort de son rapport certaines choses, mais à nous de savoir fixer les prestations nécessaires afin de contenir l'investissement.



Ainsi, il est impératif de prévoir :

La mise aux normes PMR des sanitaires,

La rénovation thermique : ventilation, isolation + changement des huisseries extérieures + rénovation de la façade qui devraient résoudre les quelques infiltrations d'eau constatées,

A minima la révision de la toiture datant de plus de 30 ans.

Il est fortement conseillé d'intégrer :

La modification du chauffage actuellement électrique, datant de l'époque, par plaques chauffantes au plafond : travaux pouvant découler d'une isolation par-dessus le plafond.

Il est raisonnable de prévoir :

La requalification mur et plafond des deux salles.

Le fonctionnement de la salle étant limité aux week-ends, l'autoconsommation ne semble pas appropriée sauf à intégrer la mairie et l'école. Mais dans ce cas, et avant de valider l'option, il faut :

Faire une étude de structure pour connaître les possibilités de la charpente et murs d'accepter de nouveau poids,

Faire une étude thermique pour valider le bienfondé de l'investissement.

Des devis ont été demandés à des bureaux d'étude pour l'étude de structure, mais ceux reçus pour l'instant nous semblent excessifs (entre 5 000 et 6 000 €).

Nous avons fait appel à l'association « crer » qui a réalisé une étude de potentiel photovoltaïque.

Comme tous les gros projets communaux, ce dossier va demander du temps. Tout d'abord pour étudier toutes les composantes, pour choisir un maître d'œuvre, pour faire toutes les déclarations nécessaires, pour aller chercher un maximum de subventions. Nous n'en sommes qu'au début, mais nous vous tiendrons informés de son avancée.

L'étude de potentiel photovoltaïque

L'étude du potentiel en toiture de la salle municipale offre différents scénarios pertinents économiquement. A partir des chiffres que nous avons communiqués, l'étude a abouti aux scénarios de développement suivants :

Scénario 1 : Remplacement de la couverture tuile existante par un bac acier isolé,

Scénario 2 : Remplacement de la couverture tuile existante par une couverture tuile

La valorisation du KWhP a été une autoconsommation individuelle (ACI) au niveau du site + Opération d'autoconsommation collective (ACC) et vente du surplus résiduel sans obligation d'achat. Un site consommateur en ACC, la mairie et l'école.

La compétitivité des deux scénarios étudiés est avérée avec des projets présentant dans les deux cas un solde positif dès la première année.

Préconisation :

Privilégier le scénario 1 avec remplacement de la couverture par un bac acier isolé.



Inauguration du parc éolien d' Haimps et Massac (17)

Des citoyens dans le vent

Plus de 100 personnes sont venues fêter l'inauguration du parc éolien. Organisée par Energie Team, cette fin d'après-midi a été rythmée par des discours et la visite d'une éolienne.

Le chemin a été long, et non dénué d'obstacles, avant que ne tournent enfin ces moulins à vent du monde moderne. Adhérer au principe de développer des énergies renouvelables avait semblé une évidence aux conseils municipaux de Haimps et de Massac.



Le temps des discours

En ce jeudi 12 septembre 2024, à partir de 17h15 haimpsois(es) et massacois(es) ont commencé à se présenter au pied de l'éolienne n° 4 à l'invitation d'Energie Team. Trente minutes plus tard, c'est le maire de Haimps qui a ouvert les hostilités en parlant au nom des deux communes, pour souhaiter la bienvenue à chacun et rappeler qu'en autorisant la réalisation de ce parc éolien, elles avaient fait un choix raisonnable

pour l'avenir des générations futures. Il a tenu à remercier Laurent Redon et Aurélie Fructuoso qui ont permis, par l'organisation de réunions de chantier et en étant toujours à notre écoute, de suivre la progression du chantier et d'apprendre énormément de choses.

Puis M. Franck Gosselin, directeur développement Ouest d'Energie Team a pris la parole pour rappeler l'intérêt primordial de l'énergie éolienne et la nécessité de la développer. A la fin de son discours, il a invité toutes les personnes qui le souhaitaient à pénétrer dans l'éolienne (équipées d'un casque) où un responsable de l'exploitation leur expliquerait son fonctionnement.

Puis le temps des festivités

Des jeux avaient été mis à la disposition des enfants présents et ce fut ensuite le temps des agapes. Champagne et petits fours ont comblé les papilles des convives qui ont fait durer la manifestation jusqu'après 20h00. Au cours de ce temps festif, chacun a pu rencontrer les membres de l'équipe d'Energie Team présents et poser toutes les



questions qu'il souhaitait.

A notre échelle, nos deux communes ont assumé leur responsabilité et notre part de l'effort nécessaire au développement des énergies renouvelables. Cette inauguration, bien que tardive, a été l'occasion de fêter la construction du parc éolien avec tous ceux qui y ont participé et de faire découvrir l'énergie éolienne au plus grand nombre.

Longue et belle vie venteuse à la ferme éolienne du Briou.

Thierry Goujeaud

Aménagement de voirie à La Pinelle

Suite à l'acquisition de deux parcelles à La Pinelle, nous envisageons l'aménagement d'une voie de desserte.

Les obligations qui nous sont faites dans le cadre de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) nous amènent à poser une bâche incendie pour assurer la protection contre l'incendie de l'ensemble du hameau. Afin qu'elle soit centrale, nous avons fait l'acquisition des parcelles H849 et H850. La bâche serait implantée dans la parcelle H850 et si nous voulons que les véhicules de secours accèdent facilement à la rue de la Gataudière, il serait opportun de prévoir l'aménagement d'une voie de desserte sur la parcelle H850.

Nous avons signé avec SDV17 une convention pour l'élaboration d'un schéma de principe

concernant l'aménagement d'un carrefour à La Pinelle. SDV17 a donc établi un schéma de principe et un devis estimatif des travaux.

Le schéma de principe

Il comprend l'aménagement d'une voie de 6 m de large, la création de 4 places de stationnement longitudinales, la modification du profil en travers de la rue de la Gataudière pour optimiser l'évacuation des eaux de ruissellement, le modelage d'une noue sur l'espace vert pour ralentir et réduire les ruissellements et favoriser l'infiltration, l'ensemble du projet est traité en revêtement type enduit.



Le devis estimatif

Il s'agit d'une estimation haute qui devra être affinée avec un devis précis. Cette dernière s'élève à 19 725,90 € HT. Dans le cadre des amendes de police, cette opération pourrait être subventionnée par le Département à hauteur de 45%.

Déchetterie fermée



Dans le cadre de la mise en place du Pass Cyclad, les travaux d'aménagement de voirie sur la déchetterie de Matha se dérouleront du 30/09/2024 au 08/10/2024. Afin de garantir la sécurité de tous, la déchetterie sera exceptionnellement fermée sur cette période. Vous pouvez déposer vos déchets à Saint-Jean d'Angély, Bercloux ou Aulnay (jours et horaires d'ouverture consultables sur cyclad.org).

Hommage

Henri Neaud est né à Haimps le 4 août 1941. Comme beaucoup de jeunes de son âge, il avait dû partir dans les années 60 faire son service militaire de l'autre côté de la méditerranée, en Tunisie.

Ancien combattant, membre de la FNACA, Henri portait régulièrement le drapeau lors des cérémonies commémoratives au monument aux morts de la commune.

Décédé le 27 juillet dernier, la commune souhaite lui rendre hommage et présente ses sincères condoléances à Thérèse son épouse.





Toutes nos félicitations aux jeunes parents, nous sommes heureux d'accueillir :

Léana Lévêque



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :

Quentin Majchrzak, Justine Lamy et leurs enfants Alessio et Owen

Olivier et Blandine Jean



Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille de :
Henri Neaud
Francis Soulard

OCTOBRE
rose

Mobilisons nous pour lutter contre le cancer du sein



Samedi 12 octobre
Marche – Départ 14h à la salle des fêtes – 5 €
Organisée par Fêt'ARTS, Au fil du Briou, Les loisirs du village avec le soutien de la municipalité

Dates à retenir

Le samedi 12 octobre – Marche pour Octobre rose

Le dimanche 10 novembre 2024 – « Après-midi contée » par la commission Animation et la bibliothèque

Le lundi 11 novembre – Cérémonie au monument aux morts

Le samedi 30 novembre 2024 – « Apéro concert » par Fêt'ARTS

Le dimanche 8 décembre 2024 – « Noël des enfants » par la municipalité

Le vendredi 13 décembre 2024 – Marché de Noël de l'école.



Vente de chrysanthèmes
M Fabien Pognaud aura un emplacement sur la place de la salle des fêtes les vendredis 18 et 25 octobre afin de proposer à la vente sa production de chrysanthèmes.



Cérémonie du 11 novembre
La cérémonie commémorative aura lieu au monument aux morts le lundi 11 novembre 2024 à 11h30, en présence de l'école de musique de Matha. Le verre de l'amitié sera servi par les conseiller(e)s.



Du sport et une escapade au puy du fou

Du mardi 25 au vendredi 28 juin dernier, les élèves de CM1-CM2 sont partis en voyage scolaire à Cerizay, dans les Deux-Sèvres.

Lors de ce séjour, les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités sportives, en lien avec le projet de l'année « Les Jeux Olympiques ».

Ils ont découvert quelques sports émergents comme le Kinball, le Tchouckball et l'Ultimate, ont pratiqué différents handisports comme la Boccia et la Sarbacane, ont enchaîné course à pied et tir au pistolet laser (comme utilisé au pentathlon moderne) et se sont initiés au golf. Ils ont également réalisé une activité alliant sport, repérage dans l'espace et stratégie : le Learn'O.

Le voyage a également été



l'occasion de travailler l'Histoire en visitant le parc du Puy du Fou où nous avons traversé les époques au fil des spectacles aux mises en scène époustouflantes. Riche journée clôturée par le spectacle nocturne « Les Nocés de Feu » !

Une très belle expérience pour les enfants qui étaient ravis de ce

merveilleux séjour !

Nous tenons une nouvelle fois à remercier les communes, l'APE et toutes les personnes qui nous ont fait des dons pour ce beau projet.

Mélissa Gruget



Le départ des institutrices

Cette fin d'année scolaire aura été bouleversée par le départ de 4 membres de l'école.

3 institutrices nous ont annoncé leur départ

Mme MITHONNEAU Claire, maitresse des TPS – PS – MS, qui on le savait déjà, demandait sa mutation tous les ans pour se rapprocher de son domicile situé à Saint Savinien. Elle est donc à Saint Julien de l'Escap depuis septembre. Mme LAVAU Karine, directrice du site de Sonnac et maitresse des GS – CP, a quitté le RPI pour aller sur l'école de Néré. Mme GRUGER Mélissa, maitresse des CM1 – CM2 nous a laissé également pour se rapprocher du collège de rattachement de ses

enfants, et a donc pris place à Asnières La Giraud.

Départ d'une de nos deux ATSEM

Emilie SAUTON, a annoncé sa démission à Mr Laurent BOUILLE, maire de Sonnac et président du SIVOS Haimps-Sonnac, pour un nouveau poste avec plus d'heures sur le contrat. Nous ne pouvions pas lui refuser ce départ très compréhensible.

Un pot de départ plein d'émotion

C'est le jeudi 4 juillet au soir que nous nous sommes tous rassemblés pour leur dire au revoir : famille, collègues, élus et membres du SIVOS étaient donc

réunis pour un dernier verre avec ces 4 femmes qui ont pris soin de nos enfants au quotidien, et leur faisant développer leurs savoirs. Discours émouvants jusqu'aux larmes, distribution de cadeaux par dizaine ont également fait partie de la fin de la journée.

Nous ne pouvons leur souhaiter que le meilleur et surtout d'être épanouies dans leur nouvelle école pour certaines et de nouveaux projets de vie pour les autres.

Jennifer Gabeaud

Le projet culture et biodiversité à l'école

Rappel du numéro précédent : Depuis le début de l'année scolaire, la classe de CM participe au grand projet « Biodiversité et végétalisation des espaces » mené conjointement par La Motte des Fées, l'association Les Jardins respectueux de Cognac et la compagnie Le bruit des ombres.

Faute de place dans notre bulletin municipal n° 183, la fin de ce projet n'a pas été relatée.

Trois nouvelles rencontres ont eu lieu en mai et juin.

Le vendredi 24 mai, la classe s'est déplacée en bus à la Ferme des Godinières où nous attendait une surprise : Sacha (qui était venue présenter le projet de sa troupe à l'école au mois de mars) et son équipe avait monté une petite scène pour présenter aux enfants quelques séquences déjà mises au point pendant leur séjour à Matha. La scène ressemblait à une grande tente carrée, comme un cube dont les parois étaient des draps blancs.



Les deux classes (celle de Macqueville et celle de Haimps) avaient juste la place de se loger.

Assis par terre sur des tapis, (il avait fallu se déchausser pour ne pas salir) les enfants ont eu droit à une petite présentation orale de ce début de spectacle qui devait être finalisé dans quelques semaines.



Puis a commencé une projection féérique sur toutes les parois aux tentures blanches : jeux de lumières produits par une lampe éclairant les côtés peints d'une sorte d'aquarium. Cette boîte comme un kaléidoscope, projetait des micro-organismes et des plantes que les enfants avaient appris à connaître pendant toute l'année. Pas de paroles mais un accompagnement musical très zen.

L'une des séquences mettait en scène un collembole qui dansait.



Après la présentation de ces séquences, la troupe a proposé un échange avec les enfants.

Tous ceux qui ont participé à ce projet pendant l'année scolaire 2023/2024 (y compris bien sûr les CM2 passés au collège) seront invités prochainement au spectacle achevé.

Entre temps, les grandes vacances... les plantes ont poussé dans les bacs de la pergola et les écoliers ont pu admirer leurs plantations.

Odile Fouchet

La nouvelle équipe pédagogique du RPI



De gauche à droite :

Carole Chailloux, enseignante des TPS, PS, MS. Le temps de son congé maternité, elle sera remplacée par **Laurent Bauchet**.

Ameline Garnier, enseignante des CM1-CM2.

Aurélié Laurent, directrice de l'école de Sonnac et enseignante des GS et CP

Méline Bouard, directrice de l'école de Haimps et enseignante des CE1, CE2 :



L'antenne France Services Matha se réorganise

Pour répondre aux besoins croissants de la population, Vals de Saintonge Communauté renforce son antenne France Services Matha et met en place une expérimentation d'itinérances sous la forme de permanences afin d'offrir davantage de proximité avec les habitants du territoire

Une fréquentation en perpétuelle évolution

Vals de Saintonge Communauté fait évoluer l'antenne France Services Matha, avec pour objectif principal de répondre à l'évolution croissante de la fréquentation du service et à l'ajout de nouvelles missions pour l'année 2024, notamment le programme France Renov' porté par Renov' Info Service. Cette initiative s'inscrit également dans la volonté affirmée des élus d'

assurer une meilleure proximité avec les habitants en développant l'itinérance sur le territoire.

Nouveaux horaires et permanences

Ainsi, France Services Matha élargit son accessibilité avec deux permanences hebdomadaires dans deux communes du territoire :

- A **Néré**, tous les mardis matin à la mairie de 9h à 12h30
- A **Brizambourg**, tous les jeudis matin à la mairie de 9h à 12h30

Ces permanences seront ouvertes à tous, avec ou sans rendez-vous, pour offrir un service plus flexible et adapté à des usagers qui connaissent des difficultés de mobilité.

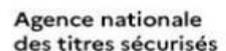
Plus d'aides pour les démarches administratives

Que ce soit pour des questions liées à la santé, la famille, la

retraite, la recherche d'emploi ou des difficultés avec internet, les espaces France Services sont là pour accompagner gratuitement les habitants.

De nouvelles permanences sont maintenant proposées comme, par exemple, avec Renov'Info Service pour des conseils et des aides concernant les énergies renouvelables, les travaux d'isolation et les économies d'énergie de l'habitat. Mais aussi des permanences pour aider les usagers dans leurs déclarations d'impôts, créations de cartes grises, dossiers de sécurité sociale...

Par ailleurs, les initiations et des aides sur l'utilisation du numérique se font maintenant sur rendez-vous comme pour l'utilisation d'une tablette, un smartphone, un ordinateur...





Vals de Saintonge Communauté, un budget 2024 prudent, équilibré et responsable

Les orientations budgétaires 2024 de Vals de Saintonge Communauté sont le maintien d'un haut niveau de service public sans augmentation de fiscalité, la poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse, tout en procédant au désendettement de la collectivité ainsi que la mise en place d'une politique de ressources humaines garantissant l'adaptation de l'offre de services aux besoins du territoire et valorisant le travail des agents.

Ses dépenses en lien avec le projet de territoire

Le défi de demain pour les Vals de Saintonge est de poser les bases

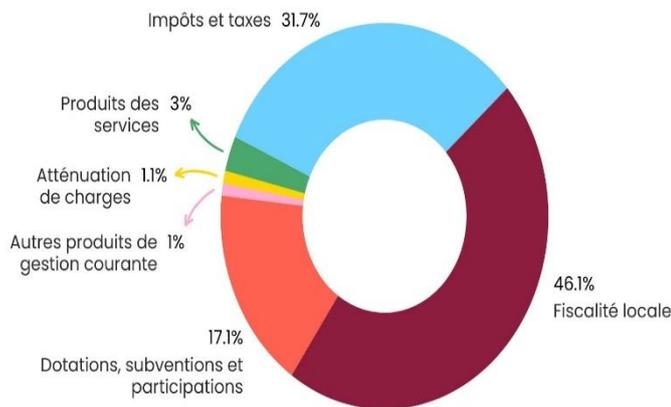
d'un aménagement cohérent fondé sur une solidarité territoriale et des espaces vécus. Ce défi se décline par une ambition majeure et quatre enjeux thématiques qui composent le projet de territoire.

Quelques réalisations en cours ou à venir en lien avec les 4 axes du projet de territoire

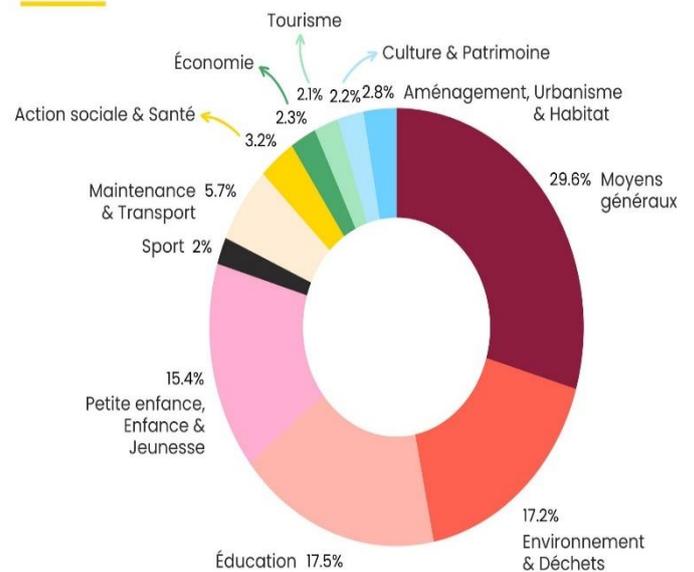
- Etude de centre de loisirs de Beaufief (rénovation ou relocalisation)
- Pôle enfance/jeunesse à Loulay (regroupement de services)
- Création du Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge (une porte d'entrée unique)
- Création d'une légumerie (soutien du projet associatif du SIE)
- Maintien d'une offre culturelle de qualité (soutien et promotion des associations culturelles locales et programmation d'une offre culturelle estivale-Nocturnes en Vals de Saintonge)
- Développement de l'offre de loisirs et de pleine nature (promotion des animations du territoire-Escapade)
- SCoT-AEC (Révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) valant Plan Climat Air Energie Territorial)
- OPAH (Etude afin de mettre en œuvre un nouveau dispositif d'amélioration de l'habitat dès 2025 et d'un plan Habitat)

Vals de Saintonge Communauté en chiffres

35 M € de recettes réelles de fonctionnement



Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (33,3 M €*)



*Hors dépenses imprévues et réserve de financement

Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge



Le Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge est une porte d'entrée commune dédiée aux porteurs de projets afin de faciliter leur accompagnement par les acteurs économiques du territoire.

Une ambition collective

Vals de Saintonge Communauté, la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime ainsi que l'Espace Régional d'Information de Proximité ont souhaité affirmer leur partenariat au travers d'un accueil commun : le **Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge**. Cette mise en œuvre s'inscrit dans le cadre du projet de territoire des Vals de Saintonge, en contribuant à l'enjeu « ensemble mobilisons-nous pour produire des

richesses » en amplifiant l'offre de services à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Les atouts de cet accueil mutualisé

L'accueil mutualisé du Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge permet une meilleure communication de l'information économique ainsi que le développement des actions locales.

Une seule entrée pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets économiques, optimiser le traitement et le suivi des demandes. Le spectre de l'accompagnement est extrêmement large : conseils, études de faisabilité, mises en relation, appuis aux demandes de subventions, suivis de gestion, recrutements, accompagnements dans les démarches de

cessation d'activité, recherches de solutions foncières et immobilières, formalités d'entreprises.

Cet accueil permet également d'accroître les offres de formations et événements sur le territoire ainsi que d'optimiser la diffusion de l'information en local.

Orientation & prises de rendez-vous

Camille Arnaud et Géraldine Garraud vous accueillent au Pôle Entreprendre, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, excepté le vendredi où le service ferme à 16h.

Pour faire face aux contraintes des créateurs, des temps d'échange avec les conseillers également possibles en dehors de ces horaires.

Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ? (Bretagne)

La cotriade bretonne

Historiquement originaire du sud de la Bretagne, on trouve des traces de son existence en 1877, mais cette recette remonte à des temps bien plus anciens. « Cotriade » vient du breton « kaoteriad » qui veut dire « contenu d'une marmite » : réalisée avec le poisson que le pêcheur n'avait pas pu vendre.

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1 kg de poisson, selon arrivage (maquereau, lieu, bar, ...) entiers pour le bouillon,
- 2 oignons, 1 gousse d'ail, thym, laurier, romarin
- 1 poireau, 2 carottes 3 navets, 6 pommes de terre,
- 20 cl de concentré de tomates
- 10 cl de vin blanc breton ou cidre

Préparation :

1- Le bouillon

Videz, coupez les poissons en tronçons, conservez les têtes et les grosses arrêtes centrales, Emincez 1 oignon et l'ail. Faites revenir l'oignon dans la marmite avec du beurre, déglacez au vin blanc, ajoutez têtes et arrêtes, couvrez d'eau et ajoutez les herbes, laissez mijoter 45 minutes. Filtrez à l'aide d'un chinois.

2- La cotriade

Emincez l'autre oignon, lavez, épluchez et coupez les légumes en morceaux. Dans la marmite, faites revenir l'oignon émincé dans du beurre, ajoutez le concentré de tomates. Ajoutez le bouillon de poisson filtré, les herbes et les légumes, sel et poivre selon le goût. Couvrez et laissez mijoter pendant 20 minutes et ensuite ajoutez les tronçons de poisson et mijotez jusqu'à ce que le poisson soit cuit.

Voilà, c'est prêt !

Le secret de cette recette est le temps. Laissez mijoter à feu doux, ne vous pressez pas...

Bonne dégustation.

Anne-Caroline Muller

le saviez-vous ?

Newton et son ami le chat

Principalement connu pour ses travaux sur la physique et sur la théorie sur la gravitation, Isaac Newton est également l'inventeur de la chatière.

Quand il menait ses expériences sur la lumière, il était logiquement contraint de les effectuer dans l'obscurité, malheureusement son chat n'arrêtait pas de faire des allers-retours et le forçait ainsi à se lever souvent, perturbant ses yeux et retardant considérablement ses expériences.

C'est ainsi que Newton a décidé de découper une trappe dans sa porte, le but étant de donner la possibilité au chat de se déplacer à sa guise.

Sans vraiment s'en rendre compte, Newton venait de créer un aménagement encore très utilisé de nos jours !

30 pages qui peuvent tenir dans un cheveu humain

Teeny Ted de Turnip Town, le livre microscopique créé par deux frères canadiens en 2007 est cité dans le Guinness des records comme étant l'ouvrage le plus petit du monde. Invisible à l'œil nu, il faut utiliser un microscope électronique pour l'observer... et nous ne disposons pas encore de technologies assez développées pour pouvoir le lire. Il est disponible au laboratoire de nano-imagerie de l'Université Simon Fraser à Vancouver.

Affaire à suivre.

Anne-Caroline Muller

Le secours catholique vous accueille

Le secours catholique a réorganisé son accueil des personnes sur le secteur de Matha. Les contacts uniques de l'équipe sont les suivants :

Numéro de téléphone : 07 57 40 88 03

Adresse mail : secours.catho.matha@gmail.com

Pour l'activité « mobilier » (meubles, vaisselle, livres, jouets, etc.) nous sommes ouverts de mai à septembre, tous les deuxièmes samedis de chaque mois de 9h30 à 12h00 au local ZA de Champ Ferron à Matha. Nous pouvons aussi ouvrir notre local sur rendez-vous en téléphonant au numéro de l'équipe.

Pour l'accueil confidentiel (aide financière) nous recevons désormais les personnes sur rendez-vous. Il n'y a plus de permanence d'accueil pour le moment.

L'équipe du secours catholique

Insolite

Voici, traversant la rue du Petit pont, face à mon jardin, cette magnifique chenille.



Insolite pour moi, peut-être pour vous aussi.

Il s'agit d'une chenille du frêne et trène donnant le papillon sphinx.

Rebecca

Petit rappel sur les nuisances



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, etc. ne peuvent être effectués que pendant les horaires fixés par arrêté préfectoral.



En semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 – Samedi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 - Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



Les animaux domestiques



Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage. Y compris par l'usage de dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



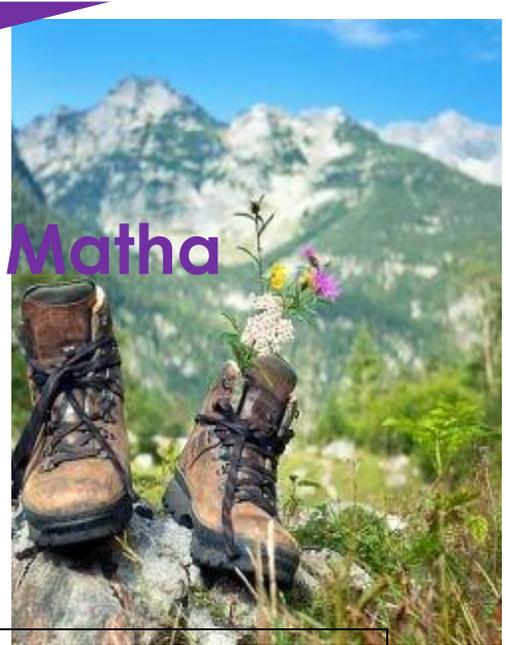
Respect et tolérance... Apprenons à bien vivre ensemble

Les randonneurs du pays de Matha

PROGRAMME : OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2024

Rappel : Tous les mercredis une randonnée de 7-8 km est proposée
 Au départ du cimetière de Saint Hérie.
 Rassemblement à 14h15 – Responsable J GRAIZEAU 05 46 58 72 54

Courriel : randonneursdupaysdematha@laposte.net
 Site : randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com



Date	Départ de la randonnée	Heure de départ	Responsables
Samedi 05 Octobre 2024	LE DOUHET (17) Place de l'église	14h15	Viroulaud/Jacquemain 06 77 45 01 10
Samedi (1) 12 Octobre 2024	COURCERAC (17) Parking Salle des Fêtes	14h15	Graizeau/Lemoyne 06 57 76 00 44
Samedi 19 Octobre 2024	OCTOBRE ROSE Salle des fêtes de Beauvais	14h15	Rousseau/Pasquet 06 70 01 68 21
Samedi 26 Octobre 2021	POURSAY-GARNAUD (17) Parking des Ecoles	14h15	Jasmaint/Arveux 06 74 00 15 65
Samedi 02 Novembre 2024	FONCOUVERTE (17) Parking Plaine des sports	14h15	Voyer/Rousseau 06 33 47 07 55
Samedi 09 Novembre 2024	ST DENIS DU PIN (17) Parking salle d'Essouvert	14h15	Damas/Cordon 06 42 63 59 91
LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 Assemblée Générale à la salle des fêtes de MATHA à 18 heures			
Samedi 16 Novembre 2024	BALLANS (17) Parking salle des fêtes	14h15	Masset/Rulland 06 65 19 59 61
Samedi 23 Novembre 2024	MASSAC (17) Parking terrain de foot	14h15	Jacquemain/Faugère 06 46 15 28 73
Samedi (2) 30 Novembre 2024	RANDO TELETHON MATHA (17) Place du château	14h15	Arveux/Graizeau 06 83 60 20 66
Samedi (3) 07 Décembre 2024	LA BROUSSE (17) Place salle des fêtes	14h15	Lemoyne/Jasmaint 06 78 88 96 65
Samedi 14 Décembre 2024	BAZAUGES (17) Place salles des fêtes	14h15	Hérault/Lissandreau 06 30 17 56 46
Samedi 21 Décembre 2024	St Hilaire de Villefranche (17) Place de la mairie	14h15	Cordon/Pasquet 06 61 24 55 75
Samedi 28 Décembre 2024	Pas de randonnée		

INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

S'ADAPTER

de Clara DUPONT-MONOD

C'est l'histoire d'un enfant aux yeux noirs qui flottent, et s'échappent dans le vague, un enfant toujours allongé, aux joues douces et rebondies, aux jambes translucides et veinées de bleu, au filet de voix haut, aux pieds recourbés et au palais creux, un bébé éternel, un enfant inadapté qui trace une frontière invisible entre sa famille et les autres.

C'est l'histoire de sa place dans la maison cévenole où il naît, au milieu de la nature puissante et des montagnes protectrices, de sa place dans la fratrie et dans les enfances bouleversées. Celle de l'aîné qui fusionne avec l'enfant, qui, joue contre joue, attentionné et presque siamois, s'y attache, s'y

abandonne et s'y perd. Celle de la cadette, en qui s'implante le dégoût et la colère, le rejet de l'enfant qui aspire la joie de ses parents et l'énergie de l'aîné.

Celle du petit dernier qui vit dans l'ombre des fantômes familiaux tout en portant la renaissance d'un présent hors de la mémoire. Comme dans un conte, les pierres de la cour témoignent. Comme dans les contes, la force vient des enfants, de l'amour fou de l'aîné qui protège, de la cadette révoltée qui rejettera le chagrin pour sauver la famille à la dérive. Du dernier qui saura réconcilier les histoires. La naissance et la vie

quotidienne d'un enfant handicapé racontée par sa fratrie.

Un livre magnifique et lumineux qui (re)pose les questions fondamentales : Quelle est la place du handicap dans une famille ? Comment supporter l'insupportable, accepter l'inacceptable ?

« Avoir vécu le pire éloigne la peur ».



Prix féminina du roman français 2021

PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent : « Avoir le bras long ».

La porte de la boîte à livres étant en réparation, merci de ne pas apporter de livres dans la cabine.

BIBLIOTHÈQUE

Avec la rentrée, toutes les activités de la bibliothèque ont repris.

Kamishibai

Les séances kamishibai à l'école de Sonnac pour toutes les classes ont démarré le 20 septembre. Madame Laurent, nouvelle directrice a justement un projet pour sa classe (Grande section et CP) qui consiste à faire élaborer une histoire qui sera illustrée et présentée sous la forme d'un kamishibai. Les enfants vont donc devenir partie prenante et acteurs de ce projet.

DIC'Thé

De leur côté, les accros à la DIC'Thé se sont retrouvés à la salle de la garderie le 17 septembre avec le même enthousiasme.

Et autres

L'école de Haimps et celle de Sonnac sont reçues chaque mois à la bibliothèque par notre équipe de bénévoles.

Nous vous rappelons que les personnes qui souhaiteraient recevoir de la lecture à domicile peuvent téléphoner à la mairie et laisser leurs coordonnées.

Le fonds propre de notre bibliothèque met à votre disposition un grand choix d'ouvrages, y compris avec grands caractères, mais nous pouvons également vous commander des livres qui seront livrés par la Médiathèque départementale (un passage mensuel).

Après-midi contée

Enfin, notre troisième séance de contes aura lieu le dimanche 10 novembre dans les mêmes conditions (1 heure de contes suivie d'un moment convivial). Une information plus complète sera distribuée dans vos boîtes aux lettres en temps utile.

Les bénévoles



DES NOUVELLES DE L'AIDEM

L'école de musique de Matha-Aulnay bat son plein et continue sa progression.

Les inscriptions ont augmenté et nous avons l'espoir de dépasser cette année les cent inscrits.



Photo: AIDEM

Le break dance y est évidemment pour quelque chose puisque nous ouvrons, enfin, nos cours le samedi.

- A Matha le samedi matin de 10 à 11h et/ou de 11 à 12h au complexe associatif de Matha.

- A Aulnay le samedi après-midi de 14 à 15h et/ou de 15 à 16h dans la salle du foyer rural sous la salle des fêtes d'Aulnay.



Photo: AIDEM

Les inscriptions peuvent encore se faire jusqu'à fin septembre pour la musique et la danse.

Notre prochain projet est le lancement, à Matha, d'ateliers d'afrojazz pendant les vacances de la Toussaint. A la suite desquels nous ouvrirons des cours réguliers pendant l'année.

Enfin du plaisir et de la rigolade avec un karaoké prévu le dimanche après-midi 24 novembre 2024 à la salle des fêtes de Beauvais sur Matha.

Le 11 novembre, l'école célébrera à Haimps cette date importante en chantant la Marseillaise et autres chants patriotiques.

Et encore et toujours notre concert de Noël, qui cette année, se tiendra le 14 décembre 2024 à Mons.

Pour tous renseignements concernant les cours ou autres événements, n'hésitez pas à appeler Ghislaine Sanguin, le 06 85 98 09 76.

Fêt'ARTS

6^{ème} édition de Musica Haimps, un succès !

Après un 14 juillet humide (le matin) et une dernière semaine de juillet caniculaire, nous avons eu la chance de profiter d'une météo tout à fait agréable pendant ces deux soirées musicales.

Le vendredi 19, le groupe CINQ OREILLES nous a fait faire le tour du monde en chansons. La chanteuse et accordéoniste nous baladait d'un pays à l'autre avec un petit mot d'introduction amusant.

Quant à PARIS PANAME, le groupe du samedi 20, a conquis le public par la qualité de ses musiciens. Particulièrement la voix a été remarquée et appréciée. Une coïncidence extraordinaire :

après avoir été rappelés 2 fois, le groupe a joué la dernière note au moment où la première goutte de pluie tombait ! Panique à bord, chacun s'est précipité pour procéder aux rangements. Heureusement, la pluie n'a duré que quelques minutes et nous avons pu ranger le matériel et tout mettre à l'abri. L'orage n'a éclaté qu'à 4h du matin... ouf !

Et à présent, Fêt'Arts se tourne vers l'avenir.

L'année 2024 n'est pas tout-à-fait terminée, nous avons le temps de vous proposer un apéro-concert qui aura lieu **le 30 novembre**. Deux autres apéros-concerts sont programmés pour février et septembre. Nous vous espérons

Comme l'année dernière, Fêt'ARTS se joint au Fil du Briou et aux Loisirs du village pour organiser une marche solidarité à l'occasion d'Octobre Rose le 12 octobre

aussi nombreux que l'année dernière !

Nous sommes en cours de décision pour les groupes jazz et musique du monde de juillet 2025 et nous souhaitons qu'ils plaisent au plus grand nombre. Toutes les informations vous seront données en temps utile.

Encore merci aux bénévoles qui soutiennent et font vivre notre association. Et... bienvenue à ceux qui pourraient donner un peu de leur temps ; qu'ils nous contactent au 06.10.97.04.37. (Odile)

Nous vous disons à très bientôt,

Le bureau



Photos Maryse Barré



AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

Nos actualités

Une nouvelle fois, notre société est en deuil

Henri Neaud nous a quittés le 27 juillet. Chasseur au chien d'arrêt depuis sa plus tendre jeunesse, il avait un lieu de prédilection « le Bois Gilet ». Outre ses qualités de chasseur, il avait également pratiqué le football au sein du SAH. Mais c'était surtout un excellent joueur de boules. Il avait participé plusieurs fois au championnat de France de boules lyonnaises.



Henri était un homme avenant que l'on avait toujours plaisir à rencontrer. Fidèle à ses idées et en particulier à ses idées politiques, il a suivi la voie que sa conscience lui a dictée sans se soucier des reproches ni des compliments. C'était un homme libre du choix de ses opinions, de ses décisions, de son comportement.



Photo : Thierry Goujeaud

Il va laisser un grand vide auprès de ses voisins et des personnes qu'il rencontrait et avec lesquelles il aimait discuter.

Toutes nos condoléances et notre amitié à Thérèse son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à sa famille.

Réunion et repas d'ouverture

Malgré ces mauvais coups du sort, la vie de notre société continue. Le 16 juillet s'est tenue notre assemblée générale en présence d'une trentaine de personnes. Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de James Deraze, Paul Boissinot a fait le bilan de la saison (réunions, activités diverses, battues, pâté,) puis Paul Rouger a présenté le bilan financier qui s'établit avec une légère baisse par rapport à la saison passée. Isabelle François a lu les différents règlements de la Fédération (lièvres, perdrix, faisans ...) et chacun a pu faire ses commentaires.

Pour cette nouvelle saison, 23 chevreuils et 14 sangliers nous ont été attribués. Pour le lièvre nous n'aurons que 6 dimanches d'ouverture et 2 lièvres par chasseur au total. Cette année il sera interdit de tirer les poules faisanes.

Le 24 août, malgré un temps incertain, notre repas « d'ouverture » s'est tenu sous la partie ombragée derrière la salle. 165 personnes s'étaient donné rendez-vous et sont reparties plutôt satisfaites du menu et du déroulé de l'après-midi.

Le samedi 31 août nous avons vérifié les pancartes autour des réserves et le 7 septembre a eu lieu la vente des cartes pour une ouverture le dimanche 8 septembre.

Le bureau



AU FIL DU BRIOU

OCTOBRE ROSE

Les trois associations, Fêt'Arts, Les loisirs du Village et Au fil du Briou organisent avec le soutien de la municipalité **une marche solidaire le samedi 12 octobre, départ 14h** devant la salle municipale, rendez-vous 13h30 pour les inscriptions, **parcours d'environ 8 km, participation 5 €, remise d'un ruban Octobre Rose à chaque participant, rafraîchissements et pâtisseries offerts à l'arrivée.**

La somme collectée sera reversée à une association agréée La ligue contre le cancer.

Renseignements complémentaires :

Tél 06 20 69 68 60 Jean-Yves

Tél 07 70 67 42 14 Jérôme

Nous espérons que beaucoup d'entre vous participeront à cette démarche solidaire comme l'an passé.

Important à noter

Si le temps n'est pas de la partie, des représentants des associations seront présents devant la salle municipale pour recueillir vos dons.

Club de lecture

Lors de notre dernier rendez-vous, notre groupe toujours actif après les vacances a sélectionné les livres à lire les prochains mois.

Fête des 15 ans de l'association

Compte-tenu de la date fixée pour la rédaction des articles, une information sera publiée dans le prochain numéro.

Contact association : Jean-Yves Porcheron

Tél. 06 20 69 68 60

Le Président

JY Porcheron



Lectures



Deux représentants de l'association ont participé à une rencontre lectures de textes organisée par la librairie Jeux de pages à Saint Jean d'Angély. Ce fut l'occasion d'écouter les autres participants, et de lire en duo un texte extrait du livre écrit par Albert Jacquard, Tentatives de lucidité, La Paix. Chaque texte a fait l'objet de discussions très intéressantes.

A noter qu'Albert Jacquard était un chercheur biologiste, généticien, ingénieur, philosophe et essayiste français et qu'il a fait des émissions radio.

TOUS AU SPORT

Une rentrée Sport Santé Bien-Être !

C'est la rentrée sportive et de nouvelles activités arrivent dans la salle des fêtes de Haimps !

À la suite du succès de l'activité trampoline, nous avons décidé de mettre en place une nouvelle activité rebondissante c'est le Kangoo Jumps. Le but est de mettre de magnifiques chaussures à ressort et de sauter sur de la musique entraînante avec des pas qui mélangent du renforcement musculaire et des chorégraphies. C'est une activité très cardio qui absorbe 80% de l'impact avec le sol et qui permet de réduire le choc sur les articulations.



Pour un peu plus de détente, Kevin s'est formé au Pilates. C'est un mélange de renforcement musculaire et de yoga qui permet de travailler les muscles profonds c'est-à-dire ceux qu'on ne voit pas mais qui permettent un bon équilibre et une posture idéale pour la santé. Le Pilates se travaille notamment grâce à une respiration optimale et à une prise de conscience de son corps et de son fonctionnement. À la suite de cette activité une partie stretching a été mise en place pour améliorer l'allongement des muscles et ainsi éviter tout problème musculaire lié à des muscles trop rétractés.

Cette année, il a été décidé de créer une coopération avec l'association L'Ananda du Yoga dont l'animatrice est Amanda.



Elle pratique déjà son activité Yoga à Beauvais-sur-Matha, à Bresdon et à Mons en Charente, nous avons donc décidé de mettre en place avec elle autre chose mais toujours en lien avec ses compétences yogistes. Il s'agit donc d'une activité basée sur la détente, sur la diminution du stress et sur la relaxation. La Respiration et Méditation est un moment unique où chacun se centre sur soi-même en prenant en compte son bien-être et en oubliant tous les problèmes du quotidien pendant une heure.

Afin de continuer à répondre à la demande de nos adhérents, Kevin se formera toute l'année pour obtenir un brevet fédéral, l'activité physique et sportive sur prescription médicale, permettant ainsi de prendre en compte toutes les spécificités des personnes ayant subi une maladie qui impacte aujourd'hui leur activité sportive. C'est pour cette raison que notre association obtiendra bientôt le label club Sport Santé Bien-Être.



Les inscriptions se sont envolées en ce début d'année, c'est une très



bonne chose pour le club évidemment mais surtout pour les habitants du canton de Matha qui, grâce à des activités très diverses et surtout à des tarifs très bas, peuvent aujourd'hui, pratiquer une activité sportive, ce qu'ils ne pouvaient malheureusement pas faire avant.



Enfin, lors de notre Assemblée générale, Annabelle a souhaité rejoindre l'équipe comme secrétaire adjointe, nous lui souhaitons la bienvenue dans cette belle équipe. Nous vous souhaitons une excellente année sportive en espérant que chacun trouvera ce qui lui convient.



Programme Tous au Sport :

Lundi 10h : Respiration & Méditation **18h30 :** Trampoline
19h15 : Marche Nordique
Mardi 18h : Pilates-Stretching **19h :** Zumba débutant **20h :** Kangoo Jumps
Mercredi 18h30 : Renforcement musculaire **19h30 :** Step Cardio et Chorégraphies
Jedi 19h : Respiration & Méditation

LES LOISIRS DU VILLAGE



La brocante 2024

Une nouvelle fois, le « Parvet » nous a permis d'accueillir pas loin de 100 brocanteurs, nous étions donc cette année à plus ou moins 650 m de stands. Une vraie satisfaction en voyant l'évolution d'une année sur l'autre.

Comme à chaque fois, je remercie les membres du bureau, les bénévoles, les brocanteurs ainsi que les promeneurs qui ont égayé cette journée moyennement ensoleillée.

A très vite pour une prochaine manifestation.

Jérôme



LA PISCINE DE FRESNEAU

Nouvelle rentrée sportive à Haimps à la piscine, avec le traditionnel pot de bienvenue

Vous avez pu retrouver vos 3 maîtres nageurs, Maud, Manu & Thomas le samedi 31 août après-midi autour de boissons fraîches et quelques bouchées gourmandes. Les renouvellements d'inscription ont pu se faire dans une ambiance très agréable et même de nouveaux visages sont venus, prêts à enfile le maillot de bain dans les prochaines semaines.

Le jour de reprise a eu lieu le lundi 16 septembre

Toujours autant de fidèles nageurs et sportifs se sont retrouvés dans le bassin. Un nouveau créneau le

mardi soir à 18h pour l'aquagym tonic s'est vu apparaître dans le planning de cette nouvelle saison.

Il y en a pour tout le monde, petits et grands, sportif débutant ou confirmé, et à toute heure.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
10h15		Aquadouce	Aquadouce	Aquabike
11h15	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce	Aquadouce
12h30	Aquabike	Aquatonic	Aquabike	Aquatonic
13h15				Aquaphobie
14h				Accès libre
13h30	Accès libre	Accès libre	Natation	
13h45				
14h15				
14h30	Perfectionnement			
14h45				
15h15				
15h45				
16h15				
16h45	Eveil aquatique		Eveil Aquatique	
17h15	Natation	Natation		
17h45				
18h	Aquatonic	Aquatonic	Aquatonic	Aquadouce
19h	Circuit training	Aquatonic	Circuit training	Aquatonic
20h		Aquabike		Aquabike
20h15				



L'An deux mil vingt-quatre, le 17 juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
9 juin 2024.

Présent(e)s :

M. COMTE Christophe,
M. DERAZE Frédéric,
Mme FOUCHET Odile,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane,
M. RULLAND Alain.

Excusé(e)s :

M. BEZIAUD Pascal.

Pouvoir(s) :

Secrétaire de séance :

Mme FOUCHET Odile.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire revient sur le tragique accident survenu sur la commune le jeudi 13 juin.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/05/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil du 27 mai 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Avant de procéder à la mise en place des tours de présence pour les élections législatives, Monsieur le Maire fait un rapide retour sur le déroulement des élections européennes qui ont eu lieu le dimanche 9 juin 2024.

RACHAT DE CONCESSION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une demande de M. Raymond Pasquier qui a fait l'acquisition, le 18/07/1995, d'une concession (n° 168) pour trois emplacements. Il souhaiterait que la commune lui rachète cette concession qu'il n'utilisera pas pour la revendre en partie (un emplacement) à sa belle-sœur Mme Pascale Fabarez. Cette dernière est issue du village, elle souhaiterait être enterrée proche de ses parents et de son frère.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité, approuve la reprise de la parcelle et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

MATÉRIELS INFORMATIQUES

Suite au problème rencontré avec le portable, étant donné que ce dernier est toujours sous garantie, Soluris est venu le chercher. D'autre part, suite à la demande de la secrétaire de mairie, un devis a été demandé pour faire l'acquisition d'un deuxième écran afin de fonctionner en mode dual. Ce dernier s'élève à 265,06 euros TTC y compris le déplacement, l'installation et le paramétrage. Après discussion, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis, sans le déplacement, l'installation et le paramétrage qui sera fait pas nos soins.

COMMISSION DE SÉCURITÉ

Suite à la commission de sécurité en salle du 4 juin 2024, la salle des fêtes a reçu un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

Le Maire a pris un arrêté correspondant qui a été affiché dans la salle.



Photo Colin Johnson

VOIRIE – COMMANDE DE TRAVAUX

La commission Voirie s'est réunie le samedi 15 juin 2024. Après avoir étudié les devis reçus, elle propose de retenir :

Les devis de l'entreprise SEC TP pour les opérations suivantes :

- 1- Chemin de Massac ; 15 768,00 € HT
- 2- Virage du chemin des Rentes : 3 915,00 € HT
- 3- Chemin blanc, rue des Chenevières : 6 562,50 € HT
- 4- Chemin blanc des prés de Laleu : 12 750,00 € HT
- 5- Purge des racines chemin des grands Prés : 1 206,40 € HT

Les devis du Syndicat de la voirie (SDV17) pour les opérations suivantes :

- 1- PATA : 14 147,73 € HT
- 2- Enrobeur-projeteur : 2 250,00 € HT

Après discussion, le Conseil à l'unanimité, suit les préconisations de la commission Voirie et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

D'autre part, le devis du Cabinet Synergéo pour le bornage de la parcelle C1217 appartenant à M. Laurent Poirier s'élève à 1 178,00 euros TTC. Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à le signer.

VIE SCOLAIRE – MOUVEMENTS

La rentrée 2024/2025 verra les départs des enseignantes de Sonnac, Mmes Mitonneau et Lavaur, ainsi que de Mme Gruget à Haimps après quatre années au cours desquelles on a apprécié son sérieux et son investissement.

Mme Emilie Sauton ne renouvellera pas son contrat d'ATSEM.

RÉUNION AVEC EAU17

Le mercredi 12 juin Monsieur le Maire a reçu Mme Lucie Cappoen d'Eau17 en compagnie de Mmes Jennifer Gabeaud et Géraldine

Marchal. Cette réunion avait pour but de faire un point sur l'avancement du projet d'assainissement collectif. Mme Cappoen venant relever les coordonnées des propriétaires des parcelles susceptibles d'accueillir la station d'épuration et les pompes de relevage.

JOURNÉE LES MAIRES POUR LA PLANÈTE

Mme Odile Fouchet fait le compte-rendu de la journée de l'association Les Maires pour la planète à laquelle elle a participé le vendredi 31 mai avec Monsieur le Maire. La thématique de cette journée était les énergies renouvelables et la visite de terrain était consacrée à une école construite avec des conteneurs maritimes et chauffée par géothermie à Nieulle-sur-Seudre.

PRÉPARATION DE LA FÊTE DU 14 JUILLET

Mme Odile Fouchet fait le compte-rendu de la commission Animation qui s'est tenue le jeudi 13 juin. Au cours de cette dernière, les préparatifs de la manifestation du 14 juillet ont été définis.

La matinée débutera par un rallye pédestre ludique pour se poursuivre par un pique-nique au Parvet et des jeux dans l'après-midi.

LOCATION DE LA SALLE À TOUS AU SPORT

Au cours de la réunion de la commission Animation, il a été évoqué la question de la participation financière de l'association Tous au sport aux frais d'électricité et de chauffage pour l'occupation de la salle des fêtes (3 soirs par semaine à compter de septembre 2024). La commission propose que soit retenu un montant forfaitaire équivalent à une location pour une personne extérieure à la commune soit 300 euros.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité, suit les recommanda-

tions de la commission Animation, et demande à Monsieur le Maire d'en informer la présidente de l'association.

PRÉSENTATION DU N° 183 DES ÉCHOS DU PAYS

Mme Odile Fouchet fait une présentation succincte du prochain numéro des Échos du pays. Il devrait pouvoir être distribué dans les boîtes aux lettres la dernière semaine de juin.

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE DE DISPONIBILITÉ – Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu, en date du 12 juin 2024, une lettre recommandée de M. Christophe Allard demandant la reconduction de sa mise en disponibilité pour une durée d'un an. Un arrêté sera pris dans ce sens, pour la période du 15 septembre 2024 au 14 septembre 2025. Il s'agit de la dernière possibilité de reconduction pour M. Allard.

DETR 2024 – Malgré une enveloppe DETR 2024 de 11,2 M€, cette dotation reste insuffisante au regard des demandes de subventions qui s'élèvent à presque 36 M€ pour l'ensemble du Département. Aussi, notre dossier n'a pas été retenu lors de la programmation initiale de la DETR ; Notre demande pourra faire l'objet d'un nouvel examen dans le cadre de la programmation complémentaire prévue à l'automne.

AVENANT AU CONTRAT VILLASSUR – Compte-tenu des nouveaux risques, Groupama nous propose une mise à jour de nos garanties. Ces évolutions n'ont aucune incidence sur le montant de la cotisation annuelle.

INVITATION LA MOTTE DES FÉES – Les membres du Conseil sont invités à participer à la soirée du 20 juin à 19h30 à Macqueville.

Fin de la séance 22h05

L'An deux mil vingt-quatre, le 15 juillet, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2024

Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal,
M. DERAZE Frédéric,
Mme GABEAUD Jennifer,
Mme GODIN Fabienne,
Mme GOGUET Aurélie,
M. GOUJEAUD Thierry,
Mme MARCHAL Géraldine,
Mme ROUSSELLE Océane.

Excusé(e)s :

M. COMTE Christophe,
Mme FOUCHET Odile,
M. RULLAND Alain.

Pouvoirs :

M. COMTE Christophe à Mme GABEAUD Jennifer,
Mme FOUCHET Odile à M. GOUJEAUD Thierry.

Secrétaire de séance :

Mme GABEAUD Jennifer.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/06/2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 17 juin 2024, ce dernier est adopté à l'unanimité.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Une maison d'habitation située route de Coucoussac (19),
- Une maison d'habitation située rue de la Ferronnerie (19).

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas préempter ces biens.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pour rappel, au 1^{er} tour, la participation a été de 69,60 %. 261 votants avec 8 blancs ou nuls, 5 voix pour M. Gérald Dahan, 69 voix pour M. Jean-Philippe Ardouin, 108 voix pour M. Stéphane Morin, 2 voix pour Mme Anne-Catherine Godde et 69 voix pour M. Fabrice Barusseau.

Au deuxième tour, une participation de 73,60 %. 276 votants avec 21 blancs ou nuls, 128 voix pour M. Stéphane Morin et 127 voix pour M. Fabrice Barusseau.

Sur la circonscription, M. Stéphane Morin a obtenu 26 378 voix et M. Fabrice Barusseau 26 441. Avec 63 voix d'avance, M. Fabrice Barusseau est donc notre nouveau député.

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire fait un état d'avancement des différentes études demandées.

En ce qui concerne l'étude du potentiel photovoltaïque, M. Nacer Le Roux de l'association « crer » nous l'a adressé vendredi 12 juillet et un exemplaire sera envoyé par mail à chaque conseiller dans les jours qui viennent pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant la visioconférence de présentation fixée au lundi 19 août de 11h00 à 12h00.

Pour ce qui est des devis pour le diagnostic structure, après celui d'Alteïs (5 124,00 € TTC), nous avons reçu celui de BATI-CONSEIL (6 480,00 € TTC). Ils ont été transmis à Mme Daganaud de la SEMDAS pour avis.

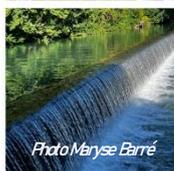


Photo Maryse Barré



Photo Nadia André

TRAVAUX AUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme Jennifer Gabeaud fait un état des petits travaux toujours en attente. La boîte aux lettres n'a pas été réparée par l'artisan qui l'a cassée et la bonde de l'évier n'a toujours pas été livrée.

D'autre part, les employés municipaux sont intervenus pour colmater un trou apparu dans la cour autour de la fosse septique.

GOUTTIÈRES

Les dernières fortes pluies ayant entraîné des gouttières dans la salle de classe des CM et à la salle municipale, nous avons demandé l'intervention de M. Stanislas Marchetti. Nous sommes toujours dans l'attente de son devis. D'autre part, l'entreprise ASCENSION devrait intervenir sur le toit de l'église lundi 22 juillet.

TRAVAUX DE VOIRIE

L'entreprise SEC TP a débuté les travaux le lundi 8 juillet par la réalisation d'une bordure coulée, la scarification et le reprofilage du virage chemin des Rentes ainsi que la purge des racines chemin des Grands prés. Les travaux sur les chemins blancs des Chenevières et des prés de l'Alleu se feront à suivre. Enfin le chemin de Massac sera fermé à la circulation du 25 au 31 juillet 2024.

Une copie des devis a été adressée au Département pour être subventionnés.

DIAGNOSTIC DE VOIRIE

Dans le cadre de la convention relative aux missions d'assistance technique générale signée avec le Syndicat Départemental de la Voirie, celle-ci mentionne la réalisation d'un diagnostic de voirie à réaliser entre 2023 et 2026. Pour notre commune il est programmé pour 2024.

Aussi, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a confirmé notre accord et qu'il a transmis tous les éléments en notre possession.

CONSEIL D'ÉCOLE DU 20 JUIN 2024

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Océane Rousselle qui fait le compte-rendu du dernier conseil d'école qui s'est tenu le jeudi 20 juin à Sonnac.

Il y a été question de la validation du dernier PV, des remerciements et demandes de travaux, du bilan de l'absentéisme annuel, du stage RAN, du bilan financier des coopératives scolaires, du bilan des projets et sorties et des perspectives pour l'année 2023-2024.

Le Conseil veillera à ce qu'une réponse favorable soit faite aux familles qui souhaiteraient inscrire leurs enfants en toute petite section.

COMITÉ SYNDICAL DU SIVOS DU 28 JUIN 2024

Monsieur le Maire donne la parole Mme Jennifer Gabeaud qui fait le compte-rendu du dernier comité Syndical du SIVOS qui s'est tenu le vendredi 28 juin à Sonnac.

Les sujets abordés concernaient l'organisation de fin d'année, la préparation de la rentrée de septembre 2024, le recrutement d'un(e) ATSEM, le recrutement d'un(e) Adjoint(e) d'Animation et des réajustements de participation financière pour les communes de Brie-sous-Matha et Louzignac.

A la prochaine rentrée, à Sonnac la direction sera assurée par Mme Aurélie Laurent qui aura en charge les GS et les CP et c'est M. Laurent Bauchet (en remplacement de Mme Carole Chailloux en congé maternité) qui aura les TPS, PS et MS.

A Haimps, Méline Brouard sera toujours là pour assurer la direction et la classe des CE. Nous accueillerons Mme Améline Garnier qui prendra en charge la classe des CM.

ZAeNR

Mme Jennifer Gabeaud rappelle que toutes les cartes ont été envoyées les 12 et 17 juin mais à ce jour nous n'avons toujours pas eu de validation. Il conviendra de vérifier que la délibération du Conseil a bien été transmise à qui de droit.





Photo: Thierry Gaujeaud

MISE EN SÉCURITÉ DU PARVET

Avant le dernier coup de vent, un devis avait été demandé à l'entreprise TACHE Sylvain pour la mise en sécurité du Parvet. Ce dernier s'élève à 2 880,00 euros TTC. L'orage du 18 juin ayant entraîné la chute de quelques arbres et de nombreuses branches, il lui sera demandé de réévaluer son devis.

D'autre part, le devis d'élagage et mise en conformité d'une cépée de gros frênes en mitoyenneté chemin des Chenevières s'élève à 1 704,00 € TTC. Il comprend le nettoyage du frêne dépérissant et la taille de sécurisation et allègement de branche en surnombre pour le frêne donnant sur la maison d'un tiers

Après discussion, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

RÉUNION D'ENTITÉ AMONT ET BRIOU DU SYMBA

Monsieur le Maire fait le compte

- rendu de la réunion du SYMBA qui s'est tenue aux Touches de Périgny le mercredi 26 juin 2024.

L'ordre du jour concernant les changements au SYMBA, le bilan des travaux effectués en 2023 et début 2024, la présentation des travaux à venir, la présentation du recueil des demandes de travaux, le point sur les inondations de l'hiver 2023-2024.

Les travaux qui devaient être faits sur Haimps ont dû être reportés du fait des inondations. Ils devraient donc être réalisés en septembre ou octobre.

Pour rappel, il s'agit :

- Du retrait des madriers au pont de remembrement à La Fontaine
- Le nettoyage et approfondissement des mares dans la zone humide.

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ - RESSOURCES ET COMPÉTENCES

Une réunion extraordinaire du Conseil communautaire s'est

tenue le lundi 8 juillet 2024 à Essouvert. Ce temps de travail portait sur la démarche Ressources et Compétences qui a pour objectif de partager nos regards sur les compétences actuelles de la CDC et les éventuelles évolutions que nous jugerions collectivement nécessaires.

Des rencontres territoriales avaient été organisées (Monsieur le Maire ayant participé à celle des Touches de Périgny le mercredi 19 juin 2024), elles ont permis d'échanger sur la photographie des compétences.

Une copie du document de travail avait été transmise à chaque conseiller(e) afin qu'il soit informé de ces travaux.

BILAN DU 14 JUILLET

De l'avis de tous ceux qui y ont participé, la journée de la fête nationale s'est déroulée dans un bon esprit avec plus d'une centaine de convives au pique-nique et trente marcheurs qui ont bravé la pluie pour faire le rallye pédestre à la découverte de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

France RURALITÉS REVITALISATION – Le nouveau zonage « France ruralités revitalisation (FRR) permet un soutien plus finement adapté aux réalités locales avec des exonérations fiscales et sociales plus fortes dans les territoires les plus fragiles, afin de développer l'activité économique et l'attractivité territoriale mais également d'améliorer leur taux de recours par les entreprises. Haimps est dans ce nouveau zonage et l'entrée en vigueur de l'arrêté est au 1^{er} juillet 2024. Il sera révisé tous les 6 ans.

Fin de la séance 22h05

La vie économique à Haimps dans les années 50

(Dossier proposé par Odile FOUCHET d'après les souvenirs de Philippe BARBEAU, Serge GARDRAT, Gaston EGRETEAU et quelques autres...)

Voici une présentation des commerces et artisanats de notre commune, grosso modo entre 1945 et 1960. Cet exposé ne prétend pas être exhaustif. Il y a probablement des oublis et/ou des erreurs car il s'agit d'informations glanées auprès de certains habitants qui ont vécu leur jeunesse à Haimps.

Et, la mémoire est faillible ! ...

2. HAIMPS

Epicerie-Mercerie : 5, rue du Petit pont (ou place de Haimps ?). Commerce tenu d'abord par Charles BOISSINOT, puis sa fille Nelly CHAPACOU, jusqu'en 1967.

Epicerie : -- rue de la Ferronnerie (ou rue de l'Eglise), Maurice SERPEAU.

Légumes et marée : 2, impasse des Cognassiers, Olivier PINAUD faisait les tournées avec son fourgon.

Forge et mécanique agricole : 4, rue de la Ferronnerie, les frères NOIR (c'est cette industrie qui a donné ultérieurement le nom de la rue).

Café et salle de bal : 3, rue de la Ferronnerie, tenus par Jacqueline BOUCHAUD (après le couple COURIVAUD) puis Honoré CAIVEAU qui faisait également bureau de tabac et salle de cinéma.

Maçon : --, rue de la Ferronnerie (Aimable BARATHE ?) famille VINCENT.

Scierie : --, rue du Bourg, DUGAS.

Forgeron, ramoneur, bricoleur : --, rue du Bourg, en face de l'école, M. PERONNEAU.

Bureau de poste, téléphone et impôts indirects : --, rue du Petit pont, Eva DAUCHE.

Menuiserie/charpentier : --, rue du Petit pont, CHAUVEAU, compagnon du tour de France. Il avait une jambe de bois et une boucle d'oreille qui intriguaient et effrayaient les enfants. Mrs BOURNIT et COQ prirent la suite de la menuiserie en 1952.

Pour certains d'entre vous, lecteurs, cette liste d'entreprises et de noms ne représentent rien du tout ou seulement de vagues réminiscences. Pour d'autres, ceux qui ont vécu leur jeunesse à cette époque, elle réveille des souvenirs et des émotions.

Dans tous les cas, on peut mesurer l'importance et le nombre des activités qu'a connues notre village et s'interroger sur les raisons pour lesquelles elles ont disparu.

Les temps changent !...



Le dessin de Philippe



VOS PHOTOS

